

Dette publique

#3

Les milliers de milliards d'euros des banques centrales pour les services publics, pas pour les marchés financiers !

Ce qui pose problème avec la dette publique, c'est qu'elle nous place dans la dépendance des marchés financiers, qui ne connaissent que la rentabilisation des portefeuilles, et surtout pas le développement des services publics. On nous dit qu'il faudrait, soit en passer par leurs fourches Caudines, soit diminuer les dépenses publiques pour réduire la dette – ce qui est une autre façon de se soumettre aux critères de la finance capitaliste.

Or il y a une autre solution. Changer l'orientation des milliers de milliards d'euros créés par les banques centrales, ce serait faire d'une pierre deux coups : priver les marchés financiers de leurs munitions, et répondre aux exigences démocratiques d'un nouveau développement des services publics en France et dans toute l'Union européenne.

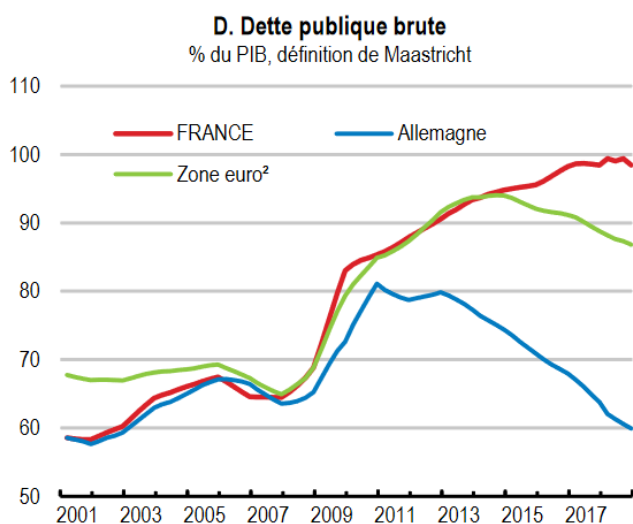




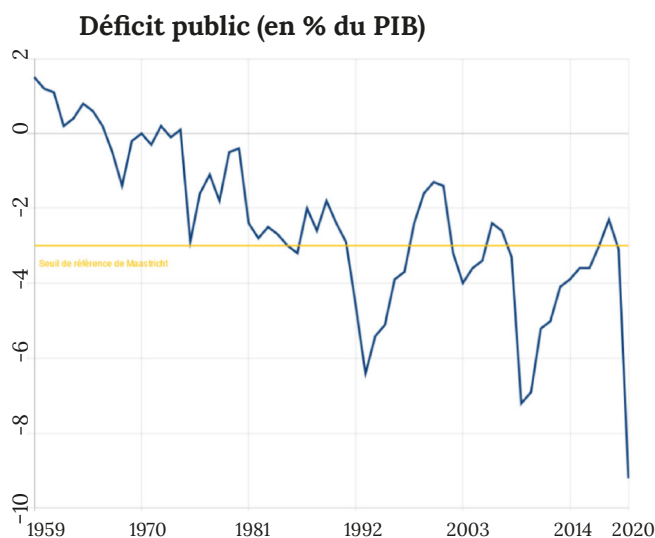
La dette nous place dans la dépendance des marchés financiers... **mais on peut s'en affranchir !**

On dit souvent que l'État s'endette aujourd'hui auprès des banques. En réalité, l'État ne s'adresse pas à des banques pour leur emprunter de l'argent. Il émet des titres – obligations, bons du trésor – sur les marchés financiers. Les banques en détiennent moins de 7 % et les plus gros souscripteurs sont les compagnies d'assurance comme Axa, les fonds de pension ou les gestionnaires de portefeuille multinationaux comme BlackRock qui gèrent les capitaux de grandes entreprises.

Tous ces financiers acceptent de placer leur argent dans des titres de la dette publique française à condition que la politique menée en France soit la plus favorable à la rentabilité du capital, c'est-à-dire qu'elle soit obsédée par la baisse du coût du travail et par la baisse des dépenses publiques : c'est la cause première des politiques d'austérité qui dévitalisent nos services publics depuis des décennies. Ils le font aussi parce qu'ils savent qu'ils peuvent revendre leurs titres aux banques centrales.



Source: OCDE



Source: INSEE



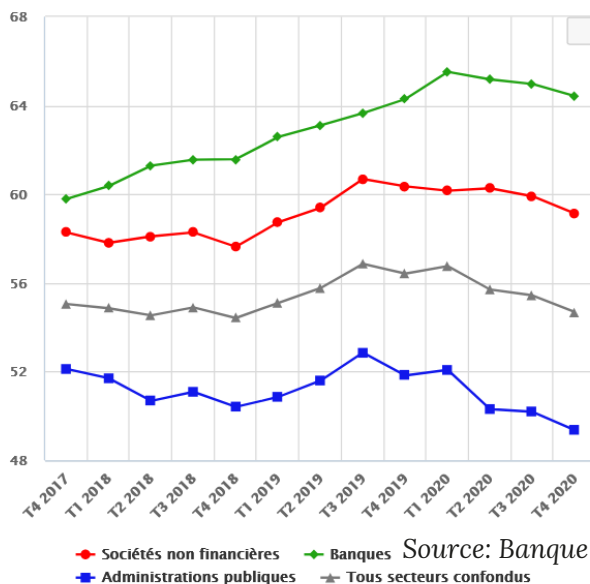
Depuis le début de la pandémie, la Banque centrale européenne (BCE) et les banques centrales nationales de la zone euro qui, avec elle, forment ce qu'on appelle l'Eurosystème, ont acheté pour 900 milliards d'euros de titres (dont 160 milliards de titres émis par les administrations publiques françaises). Ce montant est venu s'ajouter aux 3 000 milliards achetés depuis 2014 en réponse à la crise de l'euro (dont près de 500 milliards de titres publics français). Tout cet argent a été créé à partir de rien, comme les banques centrales en ont le pouvoir.

Le problème, c'est qu'il n'a pas été donné aux États mais aux financiers, lorsqu'ils ont vendu leurs titres aux banques centrales ! Ils profitent de cette force de frappe procurée par les banques centrales pour exiger encore plus d'austérité dans les budgets nationaux, encore plus de baisse du coût du travail dans les entreprises !

Il y a urgence à arrêter cette course folle, qui nous conduit à un krach financier bien pire que celui de 2008, et à imposer une toute autre utilisation de l'argent des banques centrales, qui est l'argent de tous les Européens.

Il faut utiliser les milliards d'euros créés par la BCE pour financer des projets de développement des services publics démocratiquement élaborés dans les différents pays de l'Union européenne

Détention par les non-résidents de la dette de long terme (%)



Source: Banque de France

2 063 954 498 422 €

**ENCOURS DE LA DETTE NÉGO-
CIABLE DE L'ÉTAT**

au 31 mars 2021

Les propositions de la CGT

Concrètement, nous proposons **la création d'un Fonds européen pour le développement des services publics** qui recevrait une partie des fonds aujourd'hui consacrés par les banques centrales de la zone euro à leurs achats de titres sur les marchés financiers.

Ce Fonds, doté d'organes de direction démocratiques faisant toute leur place aux représentants du monde du travail, financerait exclusivement des projets démocratiquement élaborés et décidés, de façon décentralisée, dans chaque pays de la zone euro, pour contribuer **au développement des services publics**.

Ces financements prendraient la forme de **prêts à long terme assortis de taux d'intérêt proches de zéro, voire négatifs, ou d'avances non remboursables pour les projets les plus porteurs d'emploi et de productions écologiques**.

La réalisation de ces projets ferait également l'objet d'un contrôle décentralisé et démocratique.

En complément, pour annuler le coût de la dette passée (les administrations publiques ont payé 36 milliards d'euros d'intérêts en 2019, l'équivalent du budget de l'éducation primaire et secondaire !), l'Eurosystème, qui détient déjà le quart des titres de dette publique émis par les pays de la zone euro, ferait l'acquisition du reste et le convertirait en dette perpétuelle (non remboursable).

L'aboutissement logique serait, tôt ou tard, de changer les traités européens pour donner à la BCE d'autres missions et un statut démocratique. Mais on peut agir sans attendre d'en être arrivé là. L'article 123, paragraphe 2 du traité de Lisbonne autorise en effet la BCE à prêter à des entités publiques si elles ont le statut d'institutions financières monétaires. Il suffirait donc que le Fonds de développement économique, social et écologique européen bénéficie de ce statut. Ou encore, il pourrait emprunter à la Banque européenne d'investissement (une institution financière publique dont le capital est détenu par les États membres de l'Union européenne), et celle-ci emprunterait les fonds nécessaires à la BCE, comme elle en a le droit.

On peut commencer tout de suite en France avec un fonds d'urgence et de mobilisation contre la pandémie géré par la Caisse des Dépôts et Consignations, pierre angulaire de ce qui pourrait devenir un véritable pôle financier public.

La CGT revendique un financement par la BCE de dépenses publiques répondant à des critères économiques, sociaux et écologiques, pour libérer les économies européennes de leur dépendance envers les marchés financiers (Repères revendicatifs, fiche n° 35).

Crédits photos Adobe stock : P1 peshkova, P2 spiral media, P3 Иропы Гіловіч, P4 Kurt Kleemann